

**BTS MÉTIERS DE L'AUDIOVISUEL**  
**OPTION GESTION DE PRODUCTION**

**ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ET JURIDIQUE ET  
TECHNOLOGIE DES ÉQUIPEMENTS ET SUPPORTS - U3**

**SESSION 2020**

—————  
**Durée : 6 heures**  
**Coefficient : 4**  
—————

L'usage de calculatrice avec mode examen actif est autorisé.  
L'usage de calculatrice sans mémoire, « type collègue » est autorisé.

**Le candidat doit gérer son temps en fonction des recommandations ci-dessous :**

- traiter la partie 1 relative à l'environnement économique et juridique pendant une durée de 3 heures ;
- traiter la partie 2 relative à la technologie des équipements et supports pendant une durée de 3 heures.

**Les parties 1 et 2 seront rendues sur des copies séparées et ramassées à la fin de l'épreuve de 6 heures.**

**Document à rendre et àagrafer à la copie EEJ :**

DR1.....page 31

**Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.**  
**Le sujet se compose de 31 pages, numérotées de 1/31 à 31/31.**

BTS MÉTIERS DE L'AUDIOVISUEL – Option gestion de la production		Session 2020
ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE, JURIDIQUE ET TECHNOLOGIE DES ÉQUIPEMENTS ET SUPPORTS – U3	MVEJTES	Page : 1/31

## LISTE DES ANNEXES

<b>Annexe 1</b> : Plan de financement prévisionnel du documentaire .....	11 à 12
<b>Annexe 2</b> : Workflow du documentaire « L'enfant et le luth d'Orphée ».....	13
<b>Annexe 3</b> : Lettre SACEM .....	14
<b>Annexe 4</b> : Convention d'aide SACEM.....	15 à 17
<b>Annexe 5</b> : Mémo Subvention SACEM et TVA.....	18
<b>Annexe 6</b> : Numéro ISAN.....	19
<b>Annexe 7</b> : Frais d'immatriculation ISAN .....	20
<b>Annexe 8</b> : Autorisation parentale .....	21
<b>Annexe 9</b> : Spécifications techniques SONY PXW-FS7M2 .....	22 à 23
<b>Annexe 10</b> : Extrait de storyboard « L'enfant et le luth d'Orphée ».....	24
<b>Annexe 11</b> : Module XDCA-FS7-Extension pour PXW-FS7M2 .....	25
<b>Annexe 12</b> : Wireless LAN .....	26 à 27
<b>Annexe 13</b> : Capture d'écran SPEEDTEST & Information sur le média « Clip0034S03.MP4 »	28
<b>Annexe 14</b> : Extrait Normes Techniques Centre de Diffusions et d'Echanges FTV .....	29
<b>DR 1</b> : Déclaration de versement de l'employeur .....	30

## PRÉSENTATION DU THÈME D'ÉTUDE

La société OKUSAI PRODUCTIONS est une S.A.S. représentée par Marc SOUCIER. Son capital social est de 85 000.00 €. Elle est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés à Paris sous le numéro B 334 598 187.

Elle est spécialisée dans la production de documentaires audiovisuels pour la télévision. Son code N.A.F. est 5911 A.

La société OKUSAI PRODUCTIONS travaille sur un nouveau projet de documentaire intitulé « L'enfant et le luth d'Orphée » de 52 min :

- Genre : documentaire musical fictionné ;
- Auteur-réalisateur : Natalie GAËTAN ;
- Durée : 52 min ;
- Format : HD ;
- Version originale : Française.

Lieux de tournage :

- Paris (75) : interviews et plans d'illustration ;
- Mirecourt, petite ville des Vosges (88), haut lieu de la lutherie en France dans la région Grand Est : interviews, scènes fictionnées, plans d'illustrations.

Ce documentaire, coproduit avec le groupe France Télévisions, intégrera des extraits de la captation du concert symphonique « Beethoven, concerto pour violons et orchestre » interprété par l'orchestre philharmonique de Paris à l'opéra Garnier. Cette captation est réalisée par le groupe France Télévisions qui assure sa diffusion en direct sur France 3 Grand Est.

Les flux vidéos et audios seront récupérés par la société OKUSAI PRODUCTIONS pour être réintégrés au documentaire.

Le documentaire « L'enfant et le luth d'Orphée » sera diffusé sur le décrochage régional France 3 Grand Est.

France Télévisions se réserve par ailleurs le droit d'une diffusion en festival dans le cadre de la promotion de ce programme.

Le calendrier prévisionnel de production est le suivant :

- préparation : janvier à février 2020 ;
- tournage : mars 2020 dont 5 jours à Mirecourt ;
- montage et finitions : avril à juin 2020 ;
- visionnage avant mixage : en accord avec les producteurs ;
- livraison de la version définitive : PAD au plus tard le 30 septembre 2020 ;
- diffusion :
  - PAD France 3 Grand Est octobre 2020 ;
  - DCP Festival.

<b>BTS MÉTIERS DE L'AUDIOVISUEL – Option gestion de la production</b>		<b>Session 2020</b>
<b>ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE, JURIDIQUE ET TECHNOLOGIE DES ÉQUIPEMENTS ET SUPPORTS – U3</b>	<b>MVEJTES</b>	<b>Page : 3/31</b>

**Le producteur met à votre disposition la note d'intention suivante :**

« L'enfant et le luth d'Orphée »

L'instrument orphique a donné son nom au luthier qui fabrique, répare et restaure les instruments de musique à cordes pincées ou frottées tels que les violons, altos, violoncelles, violes d'amour ou guitares.

Ce documentaire musical présente l'histoire du métier de luthier, le rôle crucial que celui-ci joue dans la qualité sonore et esthétique des instruments, la relation particulière et intime qu'il entretient avec les musiciens dont il est l'interlocuteur, le conseiller, le médecin, souvent l'ami.

L'évolution de l'industrie de la lutherie depuis la fin du 19<sup>ème</sup> siècle sera notamment illustrée par des prises de vues et interviews réalisées au Musée de la lutherie de Mirecourt.

Ce film se présente sous forme d'enquête menée par un jeune comédien de 14 ans qui interroge les intervenants : luthiers, historiens, témoins et musiciens. Ce parti pris scénarisé vise à susciter la curiosité d'un public néophyte.

Ce documentaire alterne donc des prises de vues réelles et des scènes fictionnées.

Il intègre également des passages musicaux, captés en live, à l'occasion d'échanges avec d'autres musiciens lors d'essais techniques d'instruments ainsi que des extraits de la captation par France Télévisions du concert symphonique « Beethoven, concerto pour violons et orchestre » interprété par l'orchestre philharmonique de Paris.

Une musique originale est composée pour le générique et vient souligner certains passages du film.

Le traitement des images captées s'effectuera en HDR (High Dynamic Range) afin d'avoir un niveau élevé de détails dans les images très contrastées et offrir un maximum de latitude à l'étalonnage.

Certains plans sur les musiciens en train de jouer sont traités au ralenti afin de créer un décalage poétique entre l'image et le son pour souligner la décomposition du mouvement.

**Documents à disposition : le plan de financement prévisionnel de « L'enfant et le luth d'Orphée » (ANNEXE 1) et le workflow de ce documentaire (ANNEXE 2).**

***Il est demandé d'analyser les différents dossiers sur les plans technique, économique et juridique de la production du documentaire.***

BTS MÉTIERS DE L'AUDIOVISUEL – Option gestion de la production		Session 2020
ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE, JURIDIQUE ET TECHNOLOGIE DES ÉQUIPEMENTS ET SUPPORTS – U3	MVEJTES	Page : 4/31

## **DOSSIER 1 : LES OBLIGATIONS LIÉES AU FINANCEMENT DU DOCUMENTAIRE**

**Problématique : l'assistante de production est chargée de suivre les demandes d'aides sollicitées pour le financement du documentaire « L'enfant et le luth d'Orphée ».**

La production vient de recevoir la réponse positive de la SACEM concernant la subvention sollicitée pour la production du documentaire musical « L'enfant et le luth d'Orphée » (ANNEXES 3, 4 et 5).

- 1.1. **Indiquer** les éléments attendus par la SACEM pour acter et rendre effective l'attribution de la subvention.
- 1.2. **Lister** les obligations des deux parties.
- 1.3. **Préciser** pourquoi la SACEM exige l'apparition du logo « la culture avec la copie privée » sur toute communication visuelle et écrite.
- 1.4. **Expliquer** le mécanisme de « la copie privée ».

La production vient également de demander en ligne le numéro ISAN pour ce documentaire (ANNEXE 6).

- 1.5. **Indiquer** pourquoi la production a demandé un numéro ISAN pour ce documentaire.
- 1.6. **Préciser** le rôle de ce numéro.
- 1.7. **Calculer** le coût HT de l'immatriculation ISAN pour ce documentaire (ANNEXE 7).

## **DOSSIER 2 : LES CONTRAINTES JURIDIQUES DU DOCUMENTAIRE**

**Problématique : l'assistante de production est chargée de déterminer les conditions d'utilisation des extraits littéraires et des musiques qui seront insérées au documentaire « L'enfant et le luth d'Orphée » compte tenu des dispositions légales du Code de la Propriété Intellectuelle.**

Au début du documentaire « L'enfant et le luth d'Orphée », la réalisatrice souhaite insérer deux cartons composés chacun du texte suivant :

1<sup>er</sup> texte

« Le métier de luthier nécessite patience, minutie et passion. S'il n'est pas nécessaire d'être musicien, le luthier et le musicien ont besoin l'un de l'autre, ils ont en commun l'amour de l'instrument. »

Ce texte est extrait du livre « Le métier de Luthier » écrit par Gustave REY, auteur français contemporain, édité en 2005 aux éditions Musica.

<b>BTS MÉTIERS DE L'AUDIOVISUEL – Option gestion de la production</b>		<b>Session 2020</b>
<b>ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE, JURIDIQUE ET TECHNOLOGIE DES ÉQUIPEMENTS ET SUPPORTS – U3</b>	<b>MVEJTES</b>	<b>Page : 5/31</b>

## 2<sup>ème</sup> texte

« Prends ton luth, cher Orphée et montre à la déesse  
Combien ce doux espoir charme notre tristesse. »

Ce texte est extrait de la pièce de théâtre « La Toison d'Or » de Pierre CORNEILLE (1606-1684).

- 2.1. **Indiquer** les conditions d'utilisation du premier texte inséré dans le documentaire.
- 2.2. **Préciser** en justifiant votre réponse si la société de production va devoir acquitter des droits pour l'utilisation de chacun des deux extraits de texte.
- 2.3. **Expliquer** pourquoi la société de production n'a pas à gérer les droits liés à la captation du concert symphonique.
- 2.4. **Identifier** la nature juridique de la musique du générique du documentaire.
- 2.5. **En déduire** les obligations juridiques de la production en ce qui concerne cette musique de générique.

### DOSSIER 3 : LES OBLIGATIONS SOCIALES DU DOCUMENTAIRE

**Problématique : l'assistante de production doit prendre en charge l'embauche du comédien mineur.**

Le producteur souhaite engager Joshua PHILI pour le rôle de « Patrick » qui mène l'enquête tout au long du documentaire. Ce garçon âgé de 14 ans est comédien professionnel.

Nombre de jours de tournage : 10 jours dont 1 semaine de 5 jours hors période scolaire.

Cachet : 400 euros nets à la journée.

La production prévoit également 2 cachets de sécurité pour pallier les différents aléas (désistement de l'enfant ou autre ...).

N° pécule : 125956.

- 3.1. **Indiquer** quelle autorisation doit obtenir la production pour embaucher Joshua PHILI et qui délivre cette autorisation.

La production vient juste de recevoir par mail l'autorisation parentale complétée par les parents de Joshua (ANNEXE 8).

- 3.2. **Préciser** les conditions de travail auxquelles la production doit impérativement veiller lors du tournage des séquences avec le jeune comédien.

La production vient de recevoir un avis favorable pour l'embauche du jeune comédien ainsi que la notification de la répartition de sa rémunération dont 40 % à verser aux représentant légaux.

- 3.3. **Détailler** les obligations de la production relatives à cette rémunération.
- 3.4. **Compléter** le **document - réponse 1** en détaillant vos calculs sachant que la société de production paye par chèque.
- 3.5. **Justifier** l'intérêt de ce dispositif de rémunération.

BTS MÉTIERS DE L'AUDIOVISUEL – Option gestion de la production		Session 2020
ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE, JURIDIQUE ET TECHNOLOGIE DES ÉQUIPEMENTS ET SUPPORTS – U3	MVEJTES	Page : 6/31

**DOSSIER 1 : CAPTATION DE LA SCÈNE FICTIONNÉE : LA RENCONTRE ENTRE PATRICK ET LE LUTHIER**

Le documentaire fictionné « L'enfant et le luth d'Orphée » s'articulera autour de rencontres entre Patrick, le jeune garçon de 14 ans, et différentes personnes concernées par le domaine de la lutherie (luthier, conservateur de musée, musiciens, ...), de plans de contextes (la ville de Mirecourt, atelier du luthier, musée, ...), de plans d'illustrations (travail de l'instrument par le luthier, instruments du musée, ...) et par des plans de captation du concert symphonique « Beethoven, concerto pour violons et orchestre » interprété par l'orchestre philharmonique de Paris à l'opéra Garnier.

***Problématique : l'assistante de production doit valider les choix techniques de production pour respecter le workflow conformément aux attentes artistiques de la réalisatrice.***

La société de production OKUSAI PRODUCTIONS sera extrêmement attentive à ne pas altérer la qualité des essences en évitant les transcodages.

Le schéma de workflow est fourni en ANNEXE 2.

1.1. **Indiquer** la définition des images utilisées ainsi que le codec de travail de la production à l'export natif stéréo.

Le chef opérateur de prises de vues a choisi la caméra SONY PXW-FS7M2 dont un extrait de la documentation technique est fourni en ANNEXE 9.

1.2. **Vérifier** que les critères techniques imposés par le workflow aux images correspondent aux réglages possibles par cette caméra.

La réalisatrice désire des ralentis très fluides sur certains plans, par exemple, pour souligner les gestes précis du travail de restauration du luthier de la table d'un violon ancien. Elle désire un cadencement d'images de 150p.

1.3. **Préciser** la modification de réglage dans le menu de la caméra pour satisfaire les exigences de la réalisatrice.

1.4. **Indiquer** l'éventuel problème que pourra poser ce plan dans la postproduction du documentaire en s'appuyant sur la documentation technique de la caméra.

Pour ce documentaire fictionné, certaines séquences ont été préparées par un storyboard comme la rencontre de Patrick et le luthier dans son atelier. Un extrait du storyboard est fourni en ANNEXE 10.

1.5. **Expliquer** pourquoi il est intéressant de filmer les images en HDR (High Dynamic Range) en analysant la planche de storyboard.

Le chef opérateur de prises de vues s'appuie sur un dispositif d'éclairage classique fournit sur le schéma d'implantation en ANNEXE 10.

1.6. **Donner** le nom du dispositif utilisé.

<b>BTS MÉTIERS DE L'AUDIOVISUEL – Option gestion de la production</b>		<b>Session 2020</b>
<b>ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE, JURIDIQUE ET TECHNOLOGIE DES ÉQUIPEMENTS ET SUPPORTS – U3</b>	<b>MVEJTES</b>	<b>Page : 7/31</b>

Il est prévu de tourner avec deux caméras pour faciliter les échanges en champ / contre-champ et pour offrir plus de dynamisme au montage. Chacune des caméras est équipée d'une extension XDCA-FS7.



Une description de l'extension XDCA-FS7 est fournie en ANNEXE 11.

- 1.7. **Spécifier** l'intérêt de cette extension pour la production du documentaire fictionné.
- 1.8. **Relever** les types de batteries à utiliser sur les caméras lorsque ces dernières fonctionnent avec et sans l'extension XDCA-FS7.
- 1.9. **Calculer** la capacité de stockage nécessaire pour enregistrer une heure de rushes lorsque le débit vidéo moyen est réglé à 250 Mb/s.
- 1.10. **Justifier** le type et le nombre de cartes mémoire, parmi celles proposées ci-après, pour stocker une heure de rushes avec les deux caméras.



Type	①	②	③	④
Capacité stockage	64 GB	64 GB	64 GB	64 GB
Débit Lecture	1500 Mb/s	440 Mb/s	280 Mb/s	440 Mb/s
Débit Ecriture	800 Mb/s	150 Mb/s	250 Mb/s	400 Mb/s



## DOSSIER 2 : TRANSFERT DES MÉDIAS PROXY A LA POST-PRODUCTION

**Problématique : l'assistante de production doit gérer le transfert des médias proxy depuis Mirecourt vers la société de production OKUSAI PRODUCTIONS à Paris.**

A la fin de chaque journée de tournage les médias proxy sont réceptionnés par le monteur du documentaire au plus tard à 18 h.

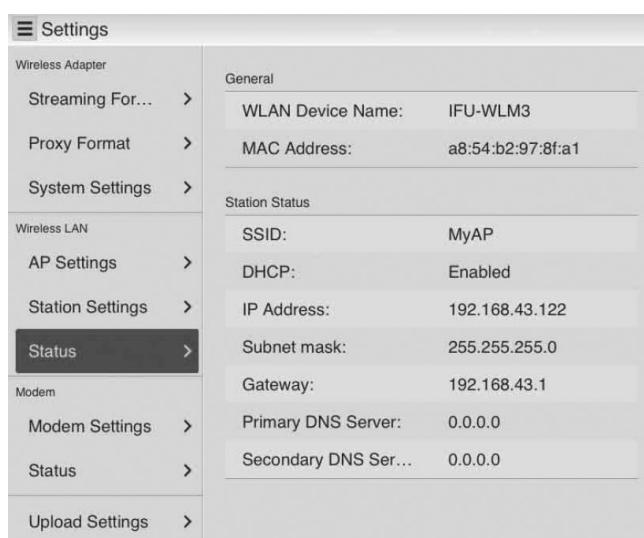
Les deux caméras sont équipées d'un adaptateur sans fil CBK-WA100 dont les caractéristiques sont fournies en ANNEXE 12.

2.1. **Expliquer** l'intérêt de cet adaptateur dans la chaîne de production.

2.2. **Indiquer** l'interface vidéo entre la caméra et l'adaptateur.

L'application « Content Browser Mobile » permet de commander la caméra depuis votre smartphone ou tablette.

Elle gère entre autre le transfert des médias via les réseaux 3G / 4G / LTE. Les paramètres de communication sont réglés conformément à la capture d'écran suivante :



2.3. **Déterminer** l'adresse IP du réseau utilisé ainsi que le nombre d'utilisateurs maximum pouvant se connecter simultanément à ce réseau.

2.4. **Expliquer** pourquoi il est intéressant que cette fonction DHCP soit activée.

2.5. **Spécifier** le paramétrage du format vidéo du proxy.

Un test de mesure de vitesse de transfert de données en upload 4G est effectué dans l'atelier du luthier. Une capture d'écran partielle des résultats est fournie en ANNEXE 13.

2.6. **Calculer** le temps de transfert moyen du proxy « Clip0034S03.MP4 » dont les caractéristiques sont données en ANNEXE 13.

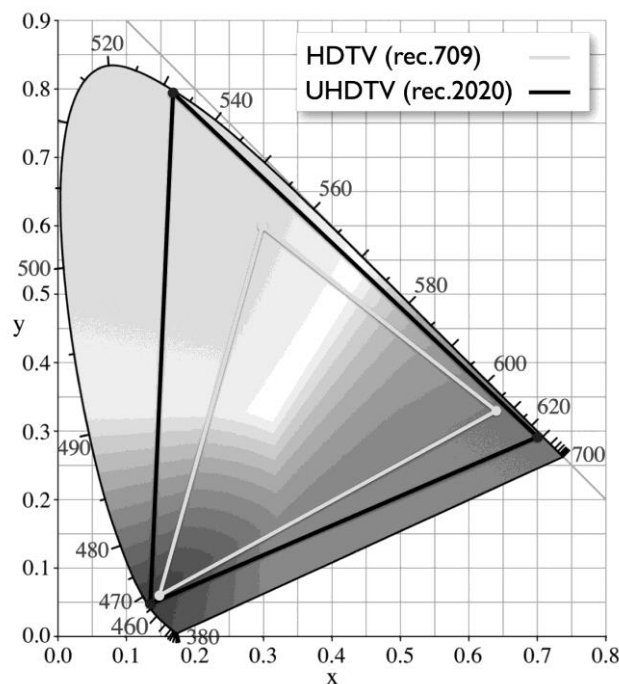
BTS MÉTIERS DE L'AUDIOVISUEL – Option gestion de la production		Session 2020
ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE, JURIDIQUE ET TECHNOLOGIE DES ÉQUIPEMENTS ET SUPPORTS – U3	MVEJTES	Page : 9/31

### DOSSIER 3 : POST-PRODUCTION ET PAD

**Problématique : l'assistante de production est chargée de l'organisation du montage de la postproduction du documentaire fictionné dans les délais et de fournir le PAD.**

Comme l'indique le schéma de workflow, deux étalonnages différents sont à prévoir QFHD et HD.

3.1. **Préciser** le paramètre du workflow qui impose de doubler la phase d'étalonnage en respectant le diagramme CIE 1931 suivant.



UHDTV vs HDTV Color Gamuts

3.2. **Indiquer** les conséquences en termes de gestion de production.

3.3. **Désigner** précisément l'opération de l'étape d'étalonnage du workflow dans laquelle les images proxy sont remplacées par les images natives.

Le programme livré à France Télévisions devra satisfaire aux spécifications du document de Référence : « Normes Techniques Centre de Diffusions et d'Echanges FTV du 02 août 2018 ». Un extrait de ce document est fourni en ANNEXE 14.

3.4. **Relever** le format audio du produit livré à partir de l'ANNEXE 14.

3.5. **Préciser** l'intérêt de ce format pour ce produit audiovisuel.

BTS MÉTIERS DE L'AUDIOVISUEL – Option gestion de la production		Session 2020
ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE, JURIDIQUE ET TECHNOLOGIE DES ÉQUIPEMENTS ET SUPPORTS – U3	MVEJTES	Page : 10/31

## ANNEXE 1 - Plan de financement prévisionnel du documentaire (1/2)

Plan de financement de l'enfant et le luth d'Orphée

	Montant (€)	% de la part française
<b>A - FINANCEMENT FRANCAIS</b>		
<b>I. Producteur délégué français</b>	<b>2 910</b>	<b>2,3%</b>
<i>Nom : OKUSAI PRODUCTIONS</i>		
<b>I.1 Apport investi à titre personnel</b>	<b>2 910</b>	<b>2,3%</b>
<i>Numéraire</i>	<i>2 910</i>	
<i>Industrie</i>	<i>0</i>	
<b>I.2 Préventes de droits (vidéo, distribution...) en France</b>	<b>0</b>	<b>0,0%</b>
<i>Nom :</i>	<i>0</i>	
<i>Nom :</i>	<i>0</i>	
<b>I.3 Concours privés (parrainage, sponsor, apports sans contrepartie)</b>	<b>0</b>	<b>0,0%</b>
<i>Nom :</i>	<i>0</i>	
<b>II. Coproducteur français</b>	<b>0</b>	<b>0,0%</b>
<i>Nom :</i>		
<b>II.1 Apport investi à titre personnel</b>	<b>0</b>	<b>0,0%</b>
<i>Numéraire</i>	<i>0</i>	
<i>Industrie</i>		
<b>II.2 Préventes de droits (vidéo, distribution...) en France</b>	<b>0</b>	<b>0,0%</b>
<i>Nom :</i>	<i>0</i>	
<b>II.3 Concours privés (parrainage, sponsor, apports sans contrepartie)</b>	<b>0</b>	<b>0,0%</b>
<i>Nom :</i>	<i>0</i>	
<b>III. Autre(s) coproducteur(s) français</b>	<b>0</b>	<b>0,0%</b>
<i>Nom :</i>	<i>0</i>	<i>0,0%</i>
<i>Nom :</i>	<i>0</i>	<i>0,0%</i>
<b>IV. Investissement(s) SOFICA</b>	<b>0</b>	<b>0,0%</b>
<i>Nom :</i>	<i>0</i>	
<b>V. Apport des diffuseurs français</b>		<b>0,0%</b>
<b>V.1 Apport 1er diffuseur français</b>	<b>48 777</b>	<b>39,3%</b>
<i>Nom : Groupe France Télévision France 3 Grand - Est</i>		
<i>dont part antenne</i>	<i>29 220</i>	
<i>dont part coproducteur</i>		
<i>numéraire</i>	<i>10 400</i>	
<i>en industrie</i>	<i>9 157</i>	
<b>V.2 Apport 2ème diffuseur français</b>	<b>0</b>	<b>0,0%</b>
<i>Nom :</i>		
<i>(Dont apport en numéraire : .....€)</i>		
<i>dont part antenne</i>	<i>0</i>	
<i>dont part coproducteur</i>	<i>0</i>	
<b>V.3 Apport 3ème diffuseur français</b>	<b>0</b>	<b>0,0%</b>
<i>Nom :</i>		
<i>(Dont apport en numéraire : .....€)</i>		

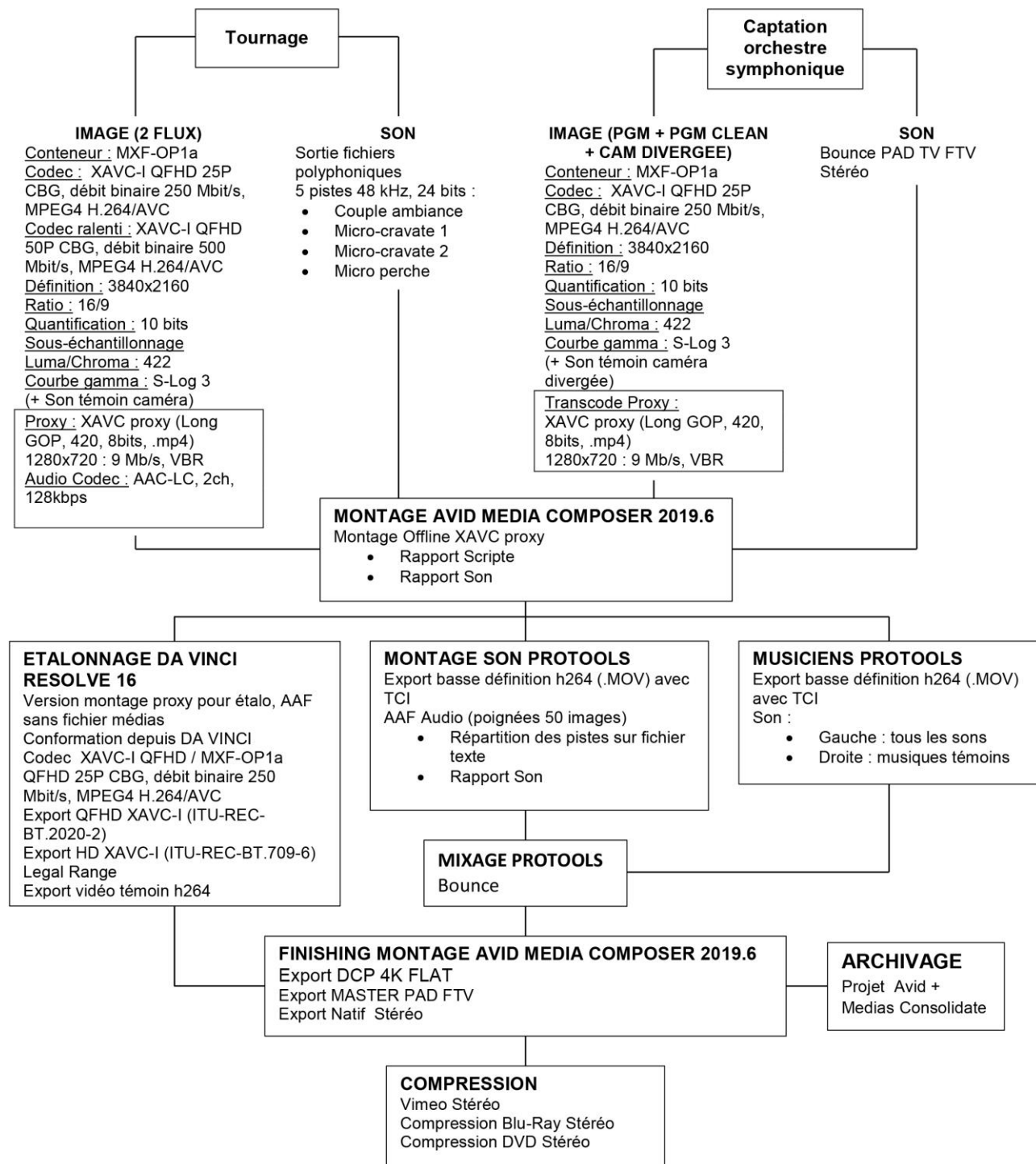
## ANNEXE 1 - Plan de financement prévisionnel du documentaire (2/2)

<b>VI. Total compte de soutien demandé</b>	<b>30 000</b>	<b>24,2%</b>
<b>VI.1 Soutien total demandé par le producteur délégué</b>	<b>30 000</b>	<b>24,2%</b>
<i>aide automatique</i>	<i>0</i>	
<i>avance</i>	<i>0</i>	
<i>aide sélective</i>	<i>30 000</i>	
<i>aide à la préparation déjà attribuée</i>	<i>0</i>	
<b>VI.2 Soutien total demandé par le coproducteur délégué</b>	<b>0</b>	<b>0,0%</b>
<i>aide automatique</i>	<i>0</i>	
<i>avance</i>	<i>0</i>	
<i>aide sélective</i>		
<i>aide à la préparation déjà attribuée</i>	<i>0</i>	
<b>VII. Autres apports de l'Etat ou d'un de ses établissements</b>	<b>20 000</b>	<b>16,1%</b>
<i>Nom : Région Grand Est ( acquis, courrier en cours)</i>	<i>20 000</i>	
<i>Nom :</i>	<i>0</i>	
<b>SOUS-TOTAL COSIP + APPORTS DE L'ETAT (VI + VII)</b>	<b>50 000</b>	<b>40,3%</b>
<b>VII. Autres financements</b>	<b>22 500</b>	<b>18,1%</b>
<i>PROCIREP (en attente)</i>	<i>10 000</i>	
<i>ANGOA ( en attente)</i>	<i>3 500</i>	
<i>SACEM (acquis, courrier en cours)</i>	<i>9 000</i>	
<b>TOTAL FINANCEMENT FRANCAIS</b>	<b>124 187</b>	<b>100,0%</b>

## ANNEXE 2 - Workflow du documentaire « L'enfant et le luth d'Orphée »

### WORKFLOW OKUSAI PRODUCTIONS

#### L'enfant et le luth d'Orphée



## ANNEXE 3 - Lettre SACEM



Paris, le 06/04/2020

SACEM • ACTION CULTURELLE  
Pôle Cinéma, Audiovisuel &  
Musique à l'Image  
30 rue Ballu  
75431 Paris Cedex 9

Dossier suivi par : Fanny MARCEAU  
TÉL : 01 47 15 48 83  
Référence : AU01-1701902

Monsieur Marc SOUCIER  
OKUSAI PRODUCTIONS  
11 rue caroline  
75017 PARIS

Objet : Convention d'aide - Production d'œuvres audiovisuelles musicales - Documentaire

Monsieur,

Nous faisons suite à votre demande d'aide à la production d'œuvres audiovisuelles musicales pour le documentaire musical « **L'enfant et le luth d'Orphée** », réalisé par Natalie Gaetan.

Nous avons le plaisir de vous informer de la décision de la Commission d'attribuer une subvention d'un montant de 9 000 euros à votre projet.

A cet effet, je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint une convention de partenariat en deux exemplaires. Nous vous remercions de bien vouloir nous retourner un exemplaire original paraphé et signé, accompagné d'une facture en référence aux actions listées dans la convention et à préparer selon les modalités précisées dans le document « Mémo Subvention Sacem et TVA » joint à ce courrier, ainsi que 3 copies du documentaire sous format Blu-Ray Disc attestant de la réalisation du projet accompagné de leur jaquette (sous format tiff).

Nous restons à votre disposition pour toute information que vous voudrez bien nous faire parvenir quant à l'avancement de cette production et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos meilleures salutations.

Eglantine MOUTHIER  
Responsable Pôle Cinéma,  
Audiovisuel & Musique à l'Image

P.J.1. : Convention de partenariat en double exemplaire

P.J.2. : Mémo Subvention Sacem et TV

Société  
des Auteurs  
Compositeurs  
et Éditeurs de  
Musique

225 avenue Charles de Gaulle  
92528 NEUILLY SUR SEINE CEDEX  
France

Tél.: 01 47 15 47 15  
Fax : 01 47 15 47 16  
www.sacem.fr

Société civile  
capital variable  
775 675 739  
RCS Nanterre

BTS MÉTIERS DE L'AUDIOVISUEL – Option gestion de la production		Session 2020
ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE, JURIDIQUE ET TECHNOLOGIE DES ÉQUIPEMENTS ET SUPPORTS – U3	MVEJTES	Page : 14/31

## ANNEXE 4 - Convention d'aide SACEM (1/3)



### CONVENTION D'AIDE

ENTRE

**OKUSAI PRODUCTIONS**

11 rue caroline  
75017 PARIS

**Représenté(e) par Marc Soucier, Gérant**

ci-après dénommé(e) le **Bénéficiaire**

d'une part,

ET

La **Société des Auteurs, Compositeurs et Editeurs de Musique**, société civile à capital variable, inscrite au registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 775 675 739, dont le siège social est Neuilly sur Seine (92528 cedex), 225 avenue Charles de Gaulle,

**Représentée par Eglantine Mouthier, Responsable du pôle Cinéma, Audiovisuel et Musique à l'Image de l'Action Culturelle**

ci-après dénommée la **Sacem**

d'autre part,

### ÉTANT PRÉALABLEMENT EXPOSÉ QUE :

La **Sacem**, Société Civile chargée de la perception et de la répartition des droits des Auteurs, Compositeurs et Editeurs de Musique, doit destiner les fonds prévus à l'article L.311.1 du Code de la Propriété Intellectuelle (CPI), à des actions d'aide à la création, à la diffusion du spectacle vivant et à la formation d'artistes conformément aux dispositions de l'article L.321-9 du CPI.

C'est dans ce cadre que la **Sacem** a décidé d'apporter une contribution financière au projet du **Bénéficiaire**, dans les conditions définies dans la présente convention.

### IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

#### ARTICLE 1 - OBJET

Conformément aux article R.321-9 et R.321-10 du CPI relatifs aux aides versées par les sociétés de perception et de répartition des droits en vertu de l'article L.321-9 du CPI, la présente convention a pour objet de déterminer les conditions dans lesquelles la **Sacem**, apporte son concours financier au **Bénéficiaire**, au titre du programme d'aide à la production d'œuvres audiovisuelles pour documentaire musical pour le projet intitulé « L'enfant et le luth d'Orphée » réalisé par Natalie Gaetan, ainsi que celles dans lesquelles le **Bénéficiaire** communique à la **Sacem** les éléments permettant de justifier que l'aide est utilisée conformément à sa destination.

BTS MÉTIERS DE L'AUDIOVISUEL – Option gestion de la production		Session 2020
ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE, JURIDIQUE ET TECHNOLOGIE DES ÉQUIPEMENTS ET SUPPORTS – U3	MVEJTES	Page : 15/31

## ANNEXE 4 - Convention d'aide SACEM (2/3)

### ARTICLE 2 – ENGAGEMENTS DU BÉNÉFICIAIRE

Le **Bénéficiaire** s'engage :

- A. - à utiliser le concours financier de la **Sacem** pour le financement des actions présentées à la Sacem à savoir la **production du documentaire musical intitulé « L'enfant et le luth d'Orphée » réalisé par Natalie Gaetan.**

Dans le cas où le **Bénéficiaire** ne pourrait respecter tout ou partie des actions précitées, il devra aussitôt en informer la **Sacem**.

- B. - à informer préalablement la **Sacem** de toute action, non précisée dans la présente convention, qu'il envisage de financer en tout ou partie au moyen du concours financier visé à l'article 3 des présentes, afin que la **Sacem** puisse être en mesure de vérifier que cette action entre dans le champ de celles visées à l'article R.321-9 du Code de la Propriété Intellectuelle.
- C. - à gérer les actions indiquées en conformité avec les dispositions légales en vigueur ; notamment au regard du Code de la Propriété Intellectuelle et de la législation sociale.
- D. - à apposer le logo de la **Sacem** et le logo « la culture avec la copie privée » sur toute communication visuelle et écrite et plus généralement sur tous les documents liés à l'opération objet du concours financier de la **Sacem** (à télécharger sur le site de la **Sacem**, <https://societe.sacem.fr/ressources-presse/outils-de-communication>).
- E. - à faire figurer la mention « avec le soutien de la Sacem » et le logo de la Sacem aux génériques de début et de fin du film.
- F. - à remettre à la **Sacem** 3 exemplaires sous format Blu-Ray Disc attestant de la réalisation du projet, et à retourner un bilan financier de l'opération. Le défaut de fourniture des documents précités entraînera l'ajournement de l'examen de toute nouvelle demande éventuelle du **Bénéficiaire** aux programmes d'action culturelle de la **Sacem**.

### ARTICLE 3 – ENGAGEMENTS DE LA SACEM

La **Sacem** s'engage à verser au **Bénéficiaire** une subvention d'un montant total Toutes Taxes et Charges incluses de 9 000 € (neuf mille euros), destinée à soutenir le financement des actions visées à l'article 2 de la présente convention, dans le cadre et pendant la durée de la présente convention.

### ARTICLE 4 – DURÉE

La présente convention est conclue pour l'année civile en cours.

Dans le cas où les actions visées dans la présente convention ne seraient pas réalisées pendant la durée de la convention, la **Sacem** se réserve la faculté d'exiger le remboursement de la subvention allouée.

Toutefois, un réaménagement de la durée de la convention pourra être consenti si le **Bénéficiaire** informe préalablement la **Sacem** des raisons du retard pris dans la réalisation des actions.

BTS MÉTIERS DE L'AUDIOVISUEL – Option gestion de la production		Session 2020
ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE, JURIDIQUE ET TECHNOLOGIE DES ÉQUIPEMENTS ET SUPPORTS – U3	MVEJTES	Page : 16/31



## ANNEXE 4 - Convention d'aide SACEM (3/3)

### ARTICLE 5 – MODALITÉS DE VERSEMENT DE LA SUBVENTION

Le versement de la subvention interviendra **après remise de 3 copies dudit documentaire musical sous format Blu-Ray Disc attestant de la réalisation du projet, et réception d'une pièce comptable** et ainsi que d'un exemplaire de la présente convention paraphé et signé par le **Bénéficiaire**.

### ARTICLE 6 – CLAUSE DE RÉSERVE

La **Sacem** se réserve la faculté de réexaminer le montant de la subvention fixé à l'article 3 des présentes en cas de modifications législatives et/ou réglementaires et/ou jurisprudentielles qui changeraient de manière substantielle l'économie de la rémunération pour copie privée prévue aux articles L.311-1 et suivants du CPI et l'utilisation des sommes visées aux articles L.321-9 et R.321-9 du CPI.

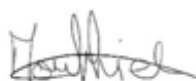
La **Sacem** pourra exiger le remboursement de tout ou partie de la subvention allouée en cas de non-respect intégral ou partiel par le **Bénéficiaire** des engagements stipulés à l'article 2 de la présente convention ou en cas de non utilisation non conforme avec les dispositions du Code de la Propriété Intellectuelle du concours financier accordé au Bénéficiaire.

### ARTICLE 7 – RÈGLEMENT DES LITIGES

En cas de litige sur l'interprétation des modalités de la présente convention, les parties s'engagent à se rapprocher afin de tenter de rechercher une solution amiable.

Dans l'hypothèse où elles n'y parviendraient pas, tout litige ou contestation auquel la présente convention pourrait donner lieu, tant sur la validité que sur son interprétation, son exécution ou sa résiliation, sera portée devant les tribunaux compétents de Paris.

Fait à **Paris**, le 6/04/2019, en double exemplaire.



**Pour la Sacem**

**Eglantine Mouthier, Responsable du pôle  
Cinéma, Audiovisuel et Musique à l'Image  
de l'Action Culturelle**

**Pour le Bénéficiaire**

**Marc Soucier, Gérant**

BTS MÉTIERS DE L'AUDIOVISUEL – Option gestion de la production		Session 2020
ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE, JURIDIQUE ET TECHNOLOGIE DES ÉQUIPEMENTS ET SUPPORTS – U3	MVEJTES	Page : 17/31

## ANNEXE 4 - Convention d'aide SACEM (3/3)

### ARTICLE 5 – MODALITÉS DE VERSEMENT DE LA SUBVENTION

Le versement de la subvention interviendra **après remise de 3 copies dudit documentaire musical sous format Blu-Ray Disc attestant de la réalisation du projet, et réception d'une pièce comptable** et ainsi que d'un exemplaire de la présente convention paraphé et signé par le **Bénéficiaire**.

### ARTICLE 6 – CLAUSE DE RÉSERVE

La **Sacem** se réserve la faculté de réexaminer le montant de la subvention fixé à l'article 3 des présentes en cas de modifications législatives et/ou réglementaires et/ou jurisprudentielles qui changeraient de manière substantielle l'économie de la rémunération pour copie privée prévue aux articles L.311-1 et suivants du CPI et l'utilisation des sommes visées aux articles L.321-9 et R.321-9 du CPI.

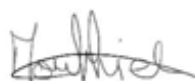
La **Sacem** pourra exiger le remboursement de tout ou partie de la subvention allouée en cas de non-respect intégral ou partiel par le **Bénéficiaire** des engagements stipulés à l'article 2 de la présente convention ou en cas de non utilisation non conforme avec les dispositions du Code de la Propriété Intellectuelle du concours financier accordé au Bénéficiaire.

### ARTICLE 7 – RÈGLEMENT DES LITIGES

En cas de litige sur l'interprétation des modalités de la présente convention, les parties s'engagent à se rapprocher afin de tenter de rechercher une solution amiable.

Dans l'hypothèse où elles n'y parviendraient pas, tout litige ou contestation auquel la présente convention pourrait donner lieu, tant sur la validité que sur son interprétation, son exécution ou sa résiliation, sera portée devant les tribunaux compétents de Paris.

Fait à **Paris**, le 6/04/2020, en double exemplaire.



**Pour la Sacem**

**Eglantine Mouthier, Responsable du pôle  
Cinéma, Audiovisuel et Musique à l'Image  
de l'Action Culturelle**

**Pour le Bénéficiaire**

**Marc Soucier, Gérant**

BTS MÉTIERS DE L'AUDIOVISUEL – Option gestion de la production		Session 2020
ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE, JURIDIQUE ET TECHNOLOGIE DES ÉQUIPEMENTS ET SUPPORTS – U3	MVEJTES	Page : 18/31

## ANNEXE 5 - Mémo Subvention SACEM et TVA

### MEMO AIDE FINANCIERE DE L'ACTION CULTURELLE SACEM ET TVA

**L'aide financière qui vous est allouée par la Sacem dans le cadre de son action culturelle est accordée sans contrepartie, tant à l'égard de la Sacem que vis-à-vis des tiers.**

Elle constitue selon nous **une subvention non imposable à la TVA** au regard de la législation en vigueur, quelle que soit par ailleurs votre forme juridique ou votre situation au regard de la TVA (il est à noter que le versement d'une subvention non imposable à la TVA est sans incidence sur votre droit à déduction de la TVA).

En effet, les subventions sont soumises à TVA si elles constituent dans les faits :

- soit le paiement d'une prestation de services rendue par le bénéficiaire à la Sacem, taxable alors au taux normal de la TVA (soit à ce jour 20% pour les prestations rendues en Métropole),
- soit le complément du prix d'une opération imposable, taxable au taux de l'opération à laquelle elle se rapporte (soit, pour des opérations imposables en Métropole et selon la nature des opérations, 10%, 5.50% ou 2.10 %

Nous considérons que l'aide financière attribuée par la Sacem ne remplit aucune de ces conditions, et qu'elle ne doit pas être soumise à TVA.

Il vous appartient cependant de déterminer, sous votre responsabilité, le régime de TVA applicable à cette aide financière. Si vous estimez, après analyse des conditions d'octroi, qu'elle remplit les conditions pour être soumise à la TVA, nous vous précisons que **le montant total facturé ne pourra être supérieur au montant figurant dans la convention** (montant Toutes Taxes et Charges incluses).

Selon les termes de notre convention, le versement de l'aide accordée par la Sacem intervient **après réception d'une pièce comptable originale par voie postale**, ainsi que du double de la convention dûment paraphé et signé.

**Le paiement se fera sur présentation d'une pièce comptable devant impérativement faire apparaître :**

- le nom « SACEM »
- l'adresse " : 225 avenue Charles de Gaulle – 92528 Neuilly sur Seine cedex » **ou** l'adresse de la délégation Sacem concernée ainsi que le nom de votre interlocuteur Sacem
- le nom, forme juridique, adresse, et le cas échéant N° Siret ainsi que les contacts (tél et email) du bénéficiaire de l'aide financière
- la date d'émission de la pièce comptable et l'objet de l'aide accordée
- le montant de l'aide financière, qui ne peut être supérieur au montant alloué par la Sacem
- les mentions relatives à la TVA selon l'analyse que vous aurez effectuée, à savoir :
  - soit les mentions de la TVA (y inclus votre N° de TVA intracommunautaire) si vous estimez que cette subvention remplit les conditions d'une application de la TVA
  - soit la mention « TVA non applicable » si comme nous vous considérez que l'aide financière accordée n'entre pas dans le champ d'application de la TVA

Nous restons à votre disposition pour toute précision que vous pourriez souhaiter.

BTS MÉTIERS DE L'AUDIOVISUEL – Option gestion de la production		Session 2020
ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE, JURIDIQUE ET TECHNOLOGIE DES ÉQUIPEMENTS ET SUPPORTS – U3	MVEJTES	Page : 19/31

## ANNEXE 6 - Numéro ISAN



### Information sur le titre

Original	Langue	Titre
Oui	FRE	L'ENFANT ET LE LUTH D'ORPHEE

### Information de base

ISAN	0000-0004-2375-000-R-0000-000-U
Type	02 – Documentaire (unitaire) Genre musical
Année de production 2020	Année de commercialisation 2020
Durée	52 mn Couleur : couleur
Composite	Non

### Information sur la production

Co-production	oui
Société(s) de production	OKUSAI PRODUCTIONS France 3 Grand Est
Pays de référence	France
Langues originales	Français

### Information sur les participants

Type	Prénom / Nom
Producteur	Marc Soucier
Réalisatrice	Natalie Gaetan

BTS MÉTIERS DE L'AUDIOVISUEL – Option gestion de la production		Session 2020
ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE, JURIDIQUE ET TECHNOLOGIE DES ÉQUIPEMENTS ET SUPPORTS – U3	MVEJTES	Page : 20/31

## ANNEXE 7 - Frais d'immatriculation ISAN



Tarifs (HT) d'immatriculation ISAN 2020 sachant que l'accès à la base (en consultation) n'est quant à lui pas soumis à redevance.

### Tarifs en vigueur :

- Pour les œuvres achevées (ISAN) ou en projet/en développement (ISAN « In-Dev ») :
  1. Frais d'immatriculation standard de 9 € HT (10,80 € TTC) par ISAN ou ISAN In-Dev obtenus.
  2. Un abattement de 50% est appliqué sur ce tarif à partir du 11ème ISAN ou ISAN In-Dev obtenu pendant une même année calendaire.
  3. Un abattement de 20% sur les tarifs prévus aux alinéas 1. et 2. ci-dessus sera appliqué en cas d'immatriculation en ligne effectuée par le Déclarant lui-même.
  
- Pour les identifiants de versions d'œuvres (V-ISAN : identifiant ISAN complémentaire pour la version spécifique d'une œuvre préalablement enregistrée) : Frais d'immatriculation de 2,50 € HT (3,00 € TTC) par V-ISAN obtenu.
  
- Pour les immatriculations de gros volumes (> 5.000 par an) : nous consulter.

BTS MÉTIERS DE L'AUDIOVISUEL – Option gestion de la production		Session 2020
ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE, JURIDIQUE ET TECHNOLOGIE DES ÉQUIPEMENTS ET SUPPORTS – U3	MVEJTES	Page : 21/31

## ANNEXE 8 - Autorisation parentale



PRÉFET DE PARIS

Direction départementale de la cohésion sociale

### MODELE POUR AUTORISATIONS PARENTALES

Nous soussignés :

Madame\* : ...PHILI Samantha..... Nom de naissance...DUVERGNY.....

Profession : ...Fonctionnaire de police.....

Demeurant : .....24 rue de Tocqueville 75017 PARIS.....

Monsieur : .....PHILI Pierre Jean..... Profession : Enseignant.....

Demeurant : .....24 rue de Tocqueville 75017 PARIS .....

Mariés  Divorcés  Séparés  Célibataire  Concubinage  Veuf(ve)  Tuteurs  Pacés

\* Indiquer le nom d'épouse et le prénom

Respectivement représentants légaux de :

l'enfant : .....Joshua PHILI.....

Né(e) le : .....29 mars 2005..... à : .....PARIS 15ème.....

Autorisons par la présente notre enfant à participer au tournage du documentaire fictionné: l'Enfant et le luth d'Orphée..du : ...01 mars 2020....au : ...31 mars 2020.....

Produit par la société : .....OKUSAI PRODUCTIONS.....

Nous attestons avoir lu le scénario.

Signature (obligatoire)  
(mère)

Signature (obligatoire)  
(père)

A : .....PARIS..... Le : ...16 janvier 2020.....

*L'accord écrit des personnes ayant l'autorité parentale est indispensable (les deux parents ou les tuteurs). Le document justificatif de l'autorité parentale est à fournir (extrait d'acte de naissance complet, copie intégrale de l'acte de naissance, photocopie du livret de famille, jugement d'attribution exclusive de l'autorité parentale à un seul des parents, acte de décès en cas de disparition d'un des parents ...)*

DDCS, 5 rue Leblanc, 75911 CEDEX 15 – Tel standard : 01 82 52 40 00

BTS MÉTIERS DE L'AUDIOVISUEL – Option gestion de la production		Session 2020
ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE, JURIDIQUE ET TECHNOLOGIE DES ÉQUIPEMENTS ET SUPPORTS – U3	MVEJTES	Page : 22/31

## ANNEXE 9 - Spécifications techniques SONY PXW-FS7M2 (1/2)

General	PXW-FS7M2
Mass	Approx. 2.0 kg (body only) Approx. 4.5 kg (with Viewfinder, Eyepiece, Grip Remote Control, BP-U30 battery, SELP18110G LENS, an XQD memory card)
Dimensions (W x H x D)*	159 x 245.5 x 247 mm (body without protrusions)
Power Requirements	DC 16.5 V (battery pack) DC 12.0 V (AC adaptor)
Power Consumption	Approx. 19 W (while recording XAVC-I QFHD 59.94P, SELP18110G Lens, Viewfinder ON, not using external device)
Operating Temperature	0°C to 40°C (32°F to 104°F)
Storage Temperature	-20°C to +60°C (-4°F to +140°F)
Battery Operating Time	Approx. 1 hrs. with BP-U30 battery (while recording XAVC-I QFHD 59.94P, SELP18110G Lens, Viewfinder ON, not using external device) Approx. 2 hrs. with BP-U60 battery while recording XAVC-I QFHD 59.94P, SELP18110G Lens, Viewfinder ON, not using external device) Approx. 3 hrs. with BP-U90 battery (while recording XAVC-I QFHD 59.94P, SELP18110G Lens, Viewfinder ON, not using external device)
Recording Format (Video)	<p>&lt;XAVC Intra&gt;  XAVC-I mode:DCI4K 59.94P  CBG, bit rate 600Mbps, MPEG-4 H.264/AVC  XAVC-I mode:DCI4K 50P  CBG, bit rate 500Mbps, MPEG-4 H.264/AVC  XAVC-I mode:DCI4K 29.97P  CBG, bit rate 300Mbps, MPEG-4 H.264/AVC  XAVC-I mode:DCI4K 23.98P  CBG, bit rate 240Mbps, MPEG-4 H.264/AVC  XAVC-I mode:DCI4K 24.00P  CBG, bit rate 240Mbps, MPEG-4 H.264/AVC  XAVC-I mode:DCI4K 25P  CBG, bit rate 250Mbps, MPEG-4 H.264/AVC  XAVC-I mode:QFHD 59.94P  CBG, bit rate 600Mbps, MPEG-4 H.264/AVC  XAVC-I mode:QFHD 50P  CBG, bit rate 500Mbps, MPEG-4 H.264/AVC  XAVC-I mode:QFHD 29.97P  CBG, bit rate 300Mbps, MPEG-4 H.264/AVC  XAVC-I mode:QFHD 23.98P  CBG, bit rate 240Mbps, MPEG-4 H.264/AVC  XAVC-I mode:QFHD 25P  CBG, bit rate 250Mbps, MPEG-4 H.264/AVC  XAVC-I mode:HD 59.94P  VBR, maximum bit rate 222Mbps, MPEG-4 H.264/AVC  XAVC-I mode:HD 50P  VBR, maximum bit rate 185Mbps, MPEG-4 H.264/AVC  XAVC-I mode:HD 59.94i  VBR, maximum bit rate 111Mbps, MPEG-4 H.264/AVC  XAVC-I mode:HD 50i  VBR, maximum bit rate 112Mbps, MPEG-4 H.264/AVC  XAVC-I mode:HD 29.97P  VBR, maximum bit rate 111Mbps, MPEG-4 H.264/AVC  XAVC-I mode:HD 23.98P  VBR, maximum bit rate 89Mbps, MPEG-4 H.264/AVC  XAVC-I mode:HD 25P  VBR, maximum bit rate 112Mbps, MPEG-4 H.264/AVC</p> <p>&lt;XAVC Long&gt;  XAVC-L QFHD 59.94P/50P mode:  VBR, maximum bit rate 150Mbps, MPEG-4 H.264/AVC  XAVC-L QFHD 29.97P/23.98P/25P mode:  VBR, maximum bit rate 100Mbps, MPEG-4 H.264/AVC  XAVC-L HD 50 mode:  VBR, maximum bit rate 50Mbps, MPEG-4 H.264/AVC  XAVC-L HD 35 mode:  VBR, maximum bit rate 35Mbps, MPEG-4 H.264/AVC  XAVC-L HD 25 mode:  VBR, maximum bit rate 25Mbps, MPEG-4 H.264/AVC</p> <p>&lt;MPEG-2 Long GOP&gt;  MPEG HD422 mode:  CBR, maximum bit rate 50Mbps, MPEG-2 422P@HL</p>
Recording Format (Audio)	LPCM 24 bits, 48 kHz, 4 channels
Recording Frame Rate	<p>&lt;XAVC Intra&gt;  XAVC-I DCI4K mode: 4096x2160/ 59.94P, 50P, 29.97P, 23.98P, 24P, 25P  XAVC-I QFHD mode: 3840x2160/ 59.94P, 50P, 29.97P, 23.98P, 25P  XAVC-I HD mode: 1920x1080/59.94P, 50P, 59.94i, 50i, 29.97P, 23.98P, 25P</p> <p>&lt;XAVC Long&gt;  XAVC-L QFHD mode: 3840x2160/59.94P, 50P, 29.97P, 23.98P, 25P  XAVC-L HD 50 mode: 1920x1080/59.94P, 50P, 59.94i, 50i, 29.97P, 23.98P, 25P  XAVC-L 35 mode: 1920x1080/59.94P, 50P, 59.94i, 50i, 29.97P, 23.98P, 25P  XAVC-L 25 mode: 1920x1080/59.94i, 50i</p> <p>&lt;MPEG-2 Long GOP&gt;  MPEG HD422 mode: 1920x1080/59.94i, 50i, 29.97P, 23.98P, 25P  1280x720/59.94P, 50P, 29.97P, 23.98P, 25P</p>



## ANNEXE 9 - Spécifications techniques SONY PXW-FS7M2 (2/2)

Lens	
Lens Mount	E-mount (lever lock type)
Camera Section	
Imaging Device (Type)	Super35 type Single-chip Exmor CMOS
Effective Picture Elements	17:9 4096 (H) x 2160 (V) 16:9 3840 (H) x 2160 (V)
Built-in Optical Filters	ND filters OFF: CLEAR 1: 1/4ND 2: 1/16ND 3: 1/64ND Linear variable ND (1/4ND to 1/128ND)
Sensitivity (2000 lx, 89.9% reflectance)	Video Gamma: T14 (3840 x 2160/23.98P mode 3200K)
ISO Sensitivity	ISO 2000 (S-Log3 Gamma D55 Light source)
Minimum Illumination	0.7 lx (+18dB, 23.98P, Shutter OFF, ND Clear, F1.4)
S/N Ratio	57 dB (Y) (typical)
Shutter Speed	1/3 sec to 1/9,000 sec
Slow & Quick Motion Function	XAVC-I mode 3840 x 2160: 1 to 60 frames (59.94P, 50P, 29.97P, 23.98P, 25P) XAVC-I mode 1920 x 1080: 1 to 180 frames (59.94P, 29.97P, 23.98P) 1 to 150 frames (50P, 25P) XAVC-L mode 3840x2160: 1 to 60 frames (59.94P, 50P, 29.97P, 23.98P, 25P) XAVC-L mode 1920x1080: 1 to 120 frames (59.94P, 50P, 29.97P, 23.98P, 25P)
White Balance	Preset, Memory A, Memory B (1500K-50000K) /ATW
Gain	-3, 0, 3, 6, 9, 12, 18 dB, AGC
Gamma Curve	STD, HG, User, S-Log2, S-Log3
Input/Output	
Audio Input	XLR-type 3-pin (female) (x2), line/mic/mic +48 V selectable Mic Reference: -40, -50, -60 dBu
SDI Output	BNC(x2), switchable with 3G-SDI/HD-SDI SMTPE292M/424M/425M
USB	USB device, mini-B (x1)
Headphone Output	Stereo mini jack (x1) -16 dBu 16Ω
Speaker Output	Monaural
DC Input	DC jack
Remote	Stereo mini-mini jack (ø2.5 mm)
HDMI Output	Type A (x1)
Option	4-pin, Type A for W-LAN (x1)
Monitoring	
Built-in LCD Monitor	8.8 cm (3.5 type) Approx. 1.56M dots
Built-in Microphone	
	Omni-directional monaural electret condenser microphone
Media	
Type	XQD Card slot (x2) SD Card slot (x1) for saving configuration data
Supplied Accessories	
	Body Cap (1) Viewfinder (1) Viewfinder hood (1) Eyepiece (1) Grip Remote Control (1) USB wireless LAN module IFU-WLM3 (1) Infrared remote commander RMT-845 (1) WA Adaptor Bracket (1) AC Adapter (1) BC-U1 battery charger (1) BP-U30 battery pack (1) Power cord (2) USB cable (1) Operating Guide (1) CD-ROM "Manuals for Solid-State Memory Camcorder" (1)

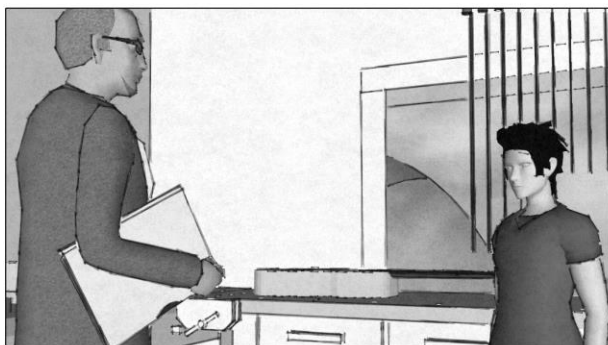
\* The values for dimensions are approximate.

BTS MÉTIERS DE L'AUDIOVISUEL – Option gestion de la production		Session 2020
ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE, JURIDIQUE ET TECHNOLOGIE DES ÉQUIPEMENTS ET SUPPORTS – U3	MVEJTES	Page : 24/31



ANNEXE 10 - Extrait de storyboard « L'enfant et le luth d'Orphée »

Extrait storyboard «L'enfant et le luth d'Orphée»  
Séquence : Patrick rencontre Roland TERRIER, luthier à Mirecourt



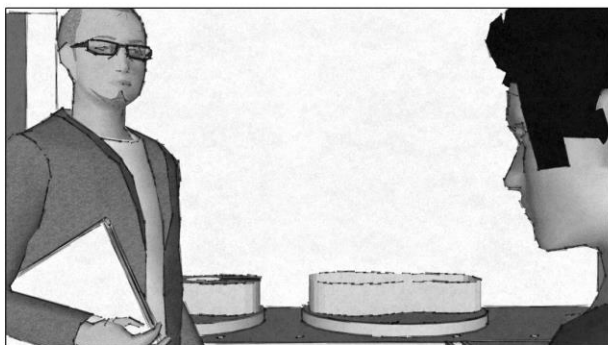
Plan 1



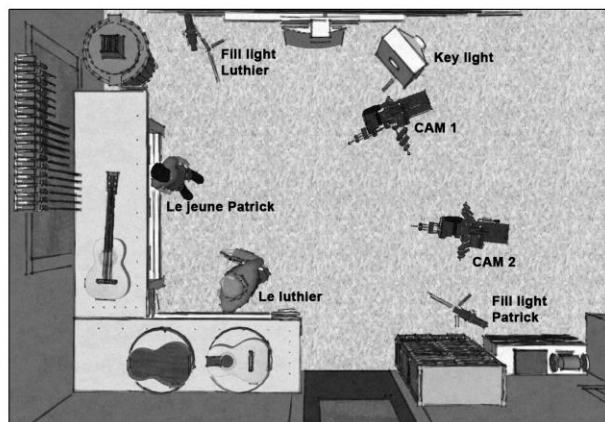
Plan 2



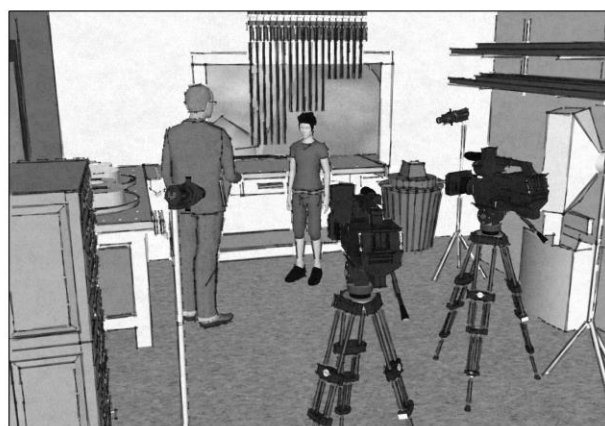
Plan 3



Plan 4



Implantation - Plans 1 & 3-Vue dessus



Implantation - Plans 1 & 3

BTS MÉTIERS DE L'AUDIOVISUEL – Option gestion de la production		Session 2020
ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE, JURIDIQUE ET TECHNOLOGIE DES ÉQUIPEMENTS ET SUPPORTS – U3	MVEJTES	Page : 25/31

## ANNEXE 11 - Module XDCA-FS7-Extension pour PXW-FS7M2

### SONY XDCA-FS7 Extension pour PXW-FS7M2



#### Présentation

##### L'extension offre la prise en charge de plusieurs caméras pour le PXW-FS7M2, y compris l'encodage Apple ProRes 422

La caméra XDCAM PXW-FS7M2 offre un enregistrement interne aux formats XAVC et MPEG-2 sur un support XQD. Mais vous pouvez aussi fixer une extension facultative XDCA-FS7. L'extension est adaptable via un connecteur multibroches, vous n'êtes donc plus gêné par des câbles. L'extension offre des connecteurs supplémentaires E/S comme Timecode (chronocode) et Genlock pour l'utilisation de plusieurs caméras ou la possibilité d'utiliser des batteries de type montage en V standard. Elle offre également une sortie de données RAW pour enregistrer des vidéos RAW 12 bits sur l'AXS-R5 (associé au HXR-IFR5), ou sur un enregistreur RAW d'un autre fabricant via l'interface RAW FS. Le XDCA-FS7 encodera le flux vidéo dans le codec ProRes 422 d'Apple, qui est ensuite enregistré sur le support XQD interne.

##### Enregistrement Apple ProRes 422

Une fonction intégrée d'encodage au format ProRes Full HD permet l'enregistrement au format ProRes sur une carte XQD dans la caméra.

\* Mise à jour du micrologiciel, début 2015.

##### Permet l'enregistrement en RAW 12 bits sur un enregistreur externe

Le XDCA-FS7 est nécessaire pour que le PXW-FS7M2 puisse enregistrer des vidéos RAW 12 bits sur l'AXS-R5 (associé au HXR-IFR5), ou sur un enregistreur RAW d'un autre fabricant. Les données RAW générées via l'interface RAW FS sur l'unité d'extension sont entièrement compatibles avec les données RAW du NEX-FS7M200.

##### Configuration multi-caméras

Timecode et Genlock pour le fonctionnement multi-caméras et possibilité d'utiliser des batteries de type montage en V standard.

#### Caractéristiques

##### Se fixe facilement sur la caméra PXW-FS7M2

L'extension XDCA-FS7 peut être branchée directement sur la caméra XDCAM PXW-FS7M2 pour permettre l'utilisation de fonctions qui prennent en charge le style de tournage ou le flux de travail de l'utilisateur. Lorsque vous utilisez de

plus grands objectifs, l'extension permettra d'équilibrer un éventuel surpoids à l'avant et d'améliorer également la stabilité sur l'épaule.

##### Enregistrement Apple ProRes 422 sur carte mémoire XQD

Une fonction intégrée d'encodage au format ProRes Full HD permet l'enregistrement au format ProRes sur une carte XQD dans la caméra.

\* Mise à jour du micrologiciel, début 2015.

##### Permet l'enregistrement en RAW 12 bits sur un enregistreur externe

Le XDCA-FS7 nécessaire pour que le PXW-FS7M2 puisse enregistrer des vidéos RAW 12 bits sur l'AXS-R5 (associé au HXR-IFR5), ou sur un enregistreur RAW d'un autre fabricant.

##### Connecteurs d'entrée/sortie supplémentaires pour le fonctionnement de plusieurs caméras, et prise en charge de l'alimentation pour d'autres accessoires

Timecode et Genlock pour le fonctionnement de plusieurs caméras. L'unité fournit également une connexion pour l'alimentation d'accessoires supplémentaires et permet d'utiliser des batteries au montage en V standard.

#### Section entrée/sortie

##### Entrées

GENLOCK IN	Type BNC, 1,0 Vp-p, 75 $\Omega$ , asymétrique
TC IN	Type BNC, 0,5 V à 18 Vp-p, 10 k $\Omega$

##### Sorties

RAW OUT	Type BNC, 0,8 Vp-p, sortie asymétrique pour HXR-IFR5
REF OUT	Type BNC, 0,6 Vp-p $\pm$ 0,1 Vp-p, sortie REF SYNC, 75 $\Omega$
TC OUT	Type BNC, 1,0 Vp-p, 75 $\Omega$

BTS MÉTIERS DE L'AUDIOVISUEL – Option gestion de la production		Session 2020
ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE, JURIDIQUE ET TECHNOLOGIE DES ÉQUIPEMENTS ET SUPPORTS – U3	MVEJTES	Page : 26/31

# CBK-WA100 / CBK-WA101

Wireless Adapter

# SONY



## Features

### Save Time and Cost

Users can transmit proxy files via Wi-Fi/3G/4G/LTE from field locations immediately after shooting. This gives the considerable advantage of not having to spend extra time and cost physically transporting files, especially when the task is time-critical. Also, it's no problem if the camcorder cannot create proxy data – instead, the wireless adapter can create an XAVC proxy file which is easily handled by general viewer applications. In addition, high-resolution files can be transferred using a USB connection\*<sup>3</sup>.

\*<sup>3</sup> Some models are not supported.

### Lead Time without Wireless Data Transfer



### Lead Time with Wireless Adapter



## Simple Installation

It's easy to install the adapter to Sony's existing camcorders and decks using BNC and DC power cables. For even simpler connection, the CBK-WA101 is designed especially for the PMW-400, requiring no cable connections of BNC and DC power cables at all, just an easy attach/detach mechanism.

When the wireless adapter is connected to camcorders/decks using a USB cable, users enjoy full features such as file transmission of high-resolution files, remote control, a viewfinder display of the wireless adapter operation status, and further convenient features.

### The wireless adapter can be used with the following models:

PMW-500/400/300/200/160/150/50 (with HD-SDI connection and USB connection)

PMW-320, PDW-F800/700/680 (with HD-SDI connection)

## Specifications

	CBK-WA100	CBK-WA101
Weight	Approx. 220 g	Approx. 220 g
Dimensions (W x H x D)	84 x 95 x 30 mm without projection	84 x 95 x 55 mm without projection
Power Requirements	DC 12 V	DC 12 V
Power Consumption	4.5W (exclusive of external USB devices)	4.5W (exclusive of external USB devices)
Operating Temperature	0°C to +40°C (+32°F to +104°F)	0°C to +40°C (+32°F to +104°F)
Proxy Format (Video)	XAVC Proxy (AVC/H.264 Main Profile, 4:2:0 Long GOP) - 1280x720, 9M (VBR) - 640x360, 3M (VBR) - 480x270, 1M (VBR)	XAVC Proxy (AVC/H.264 Main Profile, 4:2:0 Long GOP) - 1280x720, 9M (VBR) - 640x360, 3M (VBR) - 480x270, 1M (VBR)
Proxy Format (Audio)	AAC-LC, 2ch, 128kbps for Stereo	AAC-LC, 2ch, 128kbps for Stereo
DC Input	4-pin (male)	-
HD-SDI Input	BNC (x1)	-
USB	USB device mini B Type (x1), for Camcorder host A Type (x2), for Wireless LAN USB Device and 3G/4G/LTE modem	USB device mini B Type (x1), for Camcorder host A Type (x2), for Wireless LAN USB Device and 3G/4G/LTE modem
Recording Media*	SD Card Slot (x1)	SD Card Slot (x1)
Supplied Accessories	Bracket (2) Guard Bracket (1) Guard Cushion (2) DC Cable (1) BNC Cable (1) USB Cable (1) Fixing Screw (5) CD-ROM (incl. Operation Manual) (1) Installation Manual (1) Before Using This Unit (1)	Bracket (2) Guard Bracket (2) Guard Cushion (2) - - USB Cable (1) - CD-ROM (incl. Operation Manual) (1) Installation Manual (1) Before Using This Unit (1)

\* Support SDHC Class4 and higher (SDXC should not be used, i.e. the maximum capacity is 32GB.)

### Items not supplied in the package of Wireless Adapter

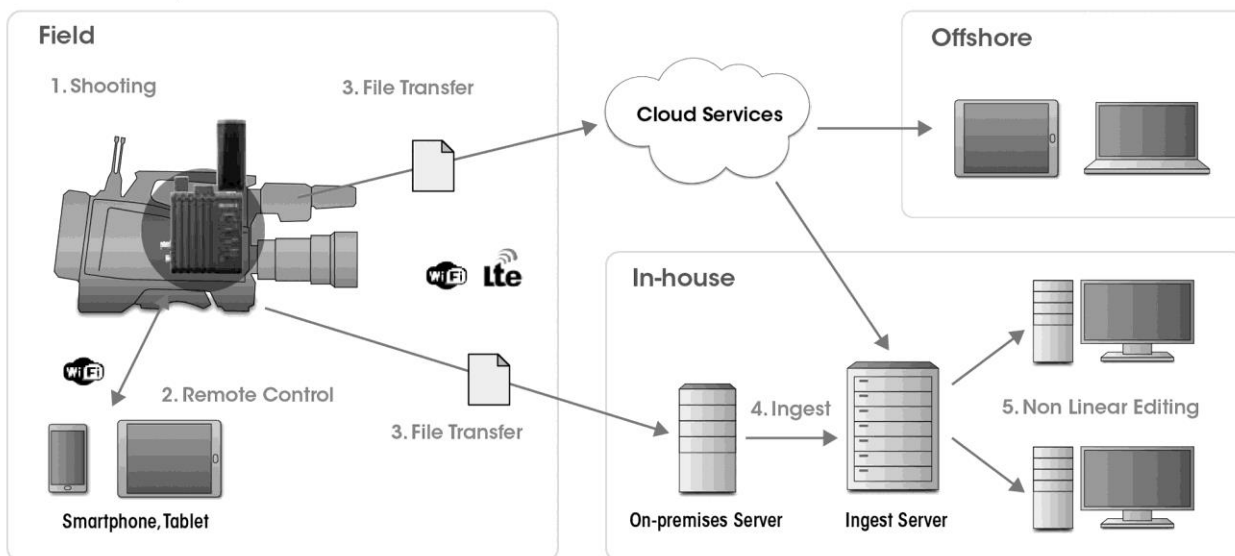
USB dongle*	If you use wireless connection, you need a Wireless LAN USB Device (IEEE 802.11b/g/n compliant) or a 3G/4G/LTE Modem. Sony Product Wireless LAN USB Device IFU-WLM3 is recommended.
Smartphone or Tablet	To view a streaming content, a terminal (a Smartphone or a Tablet) and an application software (Content Browser Mobile) are required. Recommended models : Xperia Z, Xperia Tablet Z and later Xperia models
Application Software (Content Browser Mobile)	Supported OS : Android 4.1 and later
SD media	Need a media compatible with*1
Others	Other than the mentioned above, need a system to connect to an On-Premises Server or a Sony's recommended Cloud Service if transferring the file over WAN.

\* Requires a third-party contract to transfer files via Wireless LAN/eG/4G/LTE (carrier availability varies in different countries/areas). The file transfer function does not allow simultaneous use of Wi-Fi and 3G/4G/LTE devices. Need a contract to a carrier in order to transfer files via Wireless LAN/3G/4G/LTE. The availability of a Wireless LAN USB Device varies across countries/areas. A Wireless LAN USB Device and a 3G/4G/LTE Modem cannot be used simultaneously for File Transfer function.

# CBK-WA100 / CBK-WA101

**SONY**

Wireless Adapter



## 1. Shoot in field locations with wireless adapter/ camcorder installation

According to the shooting environment, attach a Wi-Fi\*4 and/or 3G/4G/LTE\*5 dongle to the wireless adapter\*6. The adapter creates proxy data and stores this on an SD card for subsequent transmission.

- \*4 The IFU-WLM3 Wi-Fi USB device is recommended.
- \*5 Requires a third-party contract to transfer files (carrier availability varies in different countries/areas).
- \*6 The file transfer function does not allow simultaneous use of Wi-Fi and 3G/4G/LTE devices.



## 3. Select file and upload

Recorded clips can be previewed on a mobile device. User can select proxy or high-resolution\*11 file from the list and upload it to an on-premises server or to a cloud service via a mobile Wi-Fi router or 3G/4G/LTE device.

- \*11 A USB connection is required for high-resolution file transmission.



## 2. Connect to mobile devices using Wi-Fi

Users can connect the wireless adapter to a mobile device\*7 using Wi-Fi. With the Content Browser Mobile\*8 application, users can enjoy all of the features of the wireless adapter. For example, video streaming\*9, browse file list, preview content, register metadata, change setting, select device, control camera\*10, and trigger file transfer. Also, the wireless adapter itself has a web browser function for basic settings.

- \*7 Supports Android (Version 4.1 and later). Some features are unavailable for iOS.
- \*8 Content Browser Mobile is available in GooglePlay or iTunes.
- \*9 Not available for iOS.
- \*10 The camcorder and wireless adapter must be connected by USB.

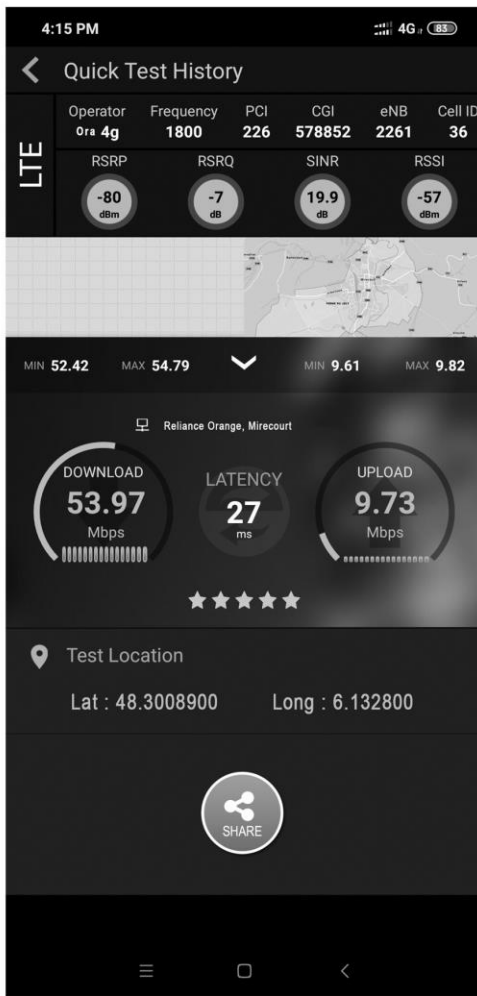


## 4. & 5. Ingest uploaded files from the field, and edit

Uploaded file can be ingested in a NLE. When multiple groups are working at the same time, it may be easier to share the content and edit the files via cloud services.



**ANNEXE 13 - Capture d'écran SPEEDTEST & Information sur le média « Clip0034S03.MP4 »**



```

General
Complete name      : E:\L'enfant et le luth d'Orphée\RUSHES
                    : BRUTS\PRIVATE\XDRROOT\Sub\Clip0034S03.MP4
Format             : XAVC
Codec ID          : XAVC (XAVC/mp42/iso2)
File size        : 144 MiB
Duration         : 2 min 9 s
Overall bit rate mode : Variable
Overall bit rate  : 9 358 kb/s
Encoded date     : UTC 2020-02-16 13:54:13
Tagged date      : UTC 2020-02-16 13:54:13

Video
ID                : 1
Format           : AVC
Format/Info      : Advanced Video Codec
Format profile   : Main@L4
Format settings, CABAC : Yes
Format settings, ReFrames : 2 frames
Format settings, GOP : M=1, N=6
Codec ID        : avc1
Codec ID/Info   : Advanced Video Coding
Duration       : 2 min 9 s
Bit rate mode  : Variable
Bit rate      : 8 999 kb/s
Maximum bit rate : 16.0 Mb/s
Width         : 1 280 pixels
Height        : 720 pixels
Display aspect ratio : 16:9
Frame rate mode : Constant
Frame rate    : 25.000 FPS
Standard      : PAL
Color space   : YUV
Chroma subsampling : 4:2:0
Bit depth     : 8 bits
Scan type     : Progressive
Bits/(Pixel*Frame) : 0.391
Stream size   : 139 MiB (96%)
Encoded date  : UTC 2020-02-16 13:54:13
Tagged date   : UTC 2020-02-16 13:54:13
Color range   : Limited
Color primaries : BT.709
Transfer characteristics : IEC 61966-2-4
Matrix coefficients : BT.709

Audio
ID                : 2
Format           : AAC
Format/Info      : Advanced Audio Codec
Format profile   : LC
Codec ID        : 40
Duration       : 2 min 9 s
Bit rate mode  : Constant
Bit rate      : 128 kb/s
Channel(s)     : 2 channels
Channel positions : Front: L R
Sampling rate   : 48.0 kHz
Frame rate     : 46.875 FPS (1024 spf)
Compression mode : Lossy
Stream size    : 1.97 MiB (1%)
Encoded date   : UTC 2020-02-16 13:54:13
Tagged date    : UTC 2020-02-16 13:54:13

Other #1
ID                : 3
Type             : Time code
Format           : QuickTime TC
Duration       : 2 min 9 s
Time code of first frame : 02:33:27:11
Time code, striped : Yes
Encoded date   : UTC 2020-02-16 13:54:13
Tagged date    : UTC 2020-02-16 13:54:13

Other #2
Type            : meta
Duration       : 2 min 9 s
    
```

## ANNEXE 14 - Extrait Normes Techniques Centre de Diffusions et d'Échanges FTV



### EXTRAIT ANNEXE : NORMES TECHNIQUES - 02 août 2018 Centre de Diffusions et d'Échanges FTV

#### I. FORMAT DES MEDIAS DESTINES A LA DIFFUSION

##### A. Standards et Normes

Les standards et normes des différents formats de signaux utilisés pour la réalisation des programmes et leur livraison au groupe France Télévisions sont décrits dans des documents ratifiés en commun par l'ensemble des éditeurs français partenaires du HD Forum, de la FICAM et de la CST sous l'appellation :

- RT 017 - TV - Rec Tech PAD Diffuseurs V3.0-2011, pour la livraison sur bande
- RT 040 - TV - Rec Tech PAD fichier Diffuseurs V1.1-2016, pour la livraison en fichiers

Documents complémentaires de référence pour l'audio :

- Recommandation ITU-R BS.1770-2 (03/2011)
- Recommandation EBU R 128-2011 (08/2011)
- Document EBU Tech 3341-2011 (08/2011)

##### B. Format vidéo

Les programmes doivent être livrés en haute définition (HD) :

- Rapport 16/9
- 1920 x 1080 pixels carrés
- Fréquence trame : 50 Hz

##### C. Format audio

La livraison vidéo doit être accompagnée d'une version française en stéréo (piste 1 : gauche, piste 2 : droit).

#### II. LIVRAISON EN FICHIER

Un programme livré sous forme de fichier est constitué, quelle que soit sa durée :

- d'un seul fichier MXF Op1a contenant l'essence vidéo et les essences audio associées.

Le début de programme (première image et premier son utile) doit commencer obligatoirement au **Time Code 00:00:00:00**, sans présence d'amorce en début de fichier.

La fin de programme correspond à la durée du programme ; la fin du fichier doit être en seconde entière avec de l'image diffusable.

#### III. ANNEXES

##### A. Formats de fichier

Le format d'encapsulation MXF décrit dans la Recommandation Technique PAD fichier Diffuseurs s'avère compatible avec le format attendu par France Télévisions, quoique limité à 8 pistes (tracks) audio.

Format du conteneur MXF

MXF Operational Pattern : OP1a Normé RDD9

KAG Size : 512

Méthode d'encapsulation : Frame Wrapped Essences

##### 1. Format des essences Vidéo

Format : 1920x1080

Framerate : 25fps

Entrelacement : Entrelacé / Upper Field First

Codec Vidéo : Sony XDCAM HD422 – 8bit

Profil : 4:2:2@High

Bitrate : 50Mb/s

GOP Size : 12 (N<=12 / M<=3) Fixe ou Variable.

GOP Ouvert/Fermé : Fermé

Images B : Oui

Niveaux de luminance : Legal Range 16 - 235

##### 2. Format des essences Audio

Codec Audio : PCM Little Endian 24bit @ 48kHz

BTS MÉTIERS DE L'AUDIOVISUEL – Option gestion de la production		Session 2020
ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE, JURIDIQUE ET TECHNOLOGIE DES ÉQUIPEMENTS ET SUPPORTS – U3	MVEJTES	Page : 30/31

**DOCUMENT - REPONSE 1 (DR1) : DECLARATION DE VERSEMENT DE L'EMPLOYEUR (À RENDRE AVEC LA COPIE)**



ÉTABLISSEMENT PUBLIC  
 DIRECTION DE LA CLIENTELE BANCAIRE  
 CONSIGNATIONS, DÉPÔTS SPÉCIALISÉS  
 ET ACTIVITÉS FINANCIÈRES  
 ENFANTS DU SPECTACLE  
 Tél : 01.58.50.89.88  
 Mail : [enfantsduspectacle@caissedesdepots.fr](mailto:enfantsduspectacle@caissedesdepots.fr)

**PECULE ENFANTS DU SPECTACLE ET ENFANTS MANNEQUINS**  
 Article R.7124-35 du code du travail

**DECLARATION DE VERSEMENT DE L'EMPLOYEUR**

N°	COMPTE n° Dossier	CDC	NOM PRENOM	% CDC	MONTANT CDC	PERIODE TRAVAILLEE	TITRE DE LA PRODUCTION	N° DE VIGNETTE (zone réservée à la CDC)
		972		%	,			251
		972		%	,			251
		972		%	,			251
		972		%	,			251
		972		%	,			251
		972		%	,			251
		972		%	,			251
		972		%	,			251
		972		%	,			251
		972		%	,			251
		972		%	,			251
		972		%	,			251
		972		%	,			251
		972		%	,			251
		972		%	,			251
		972		%	,			251
		972		%	,			251
		972		%	,			251
		972		%	,			251
		972		%	,			251
		972		%	,			251
		972		%	,			251

MONTANT DU VERSEMENT GLOBAL.....  par chèque libellé à l'ordre du Caissier général de la Caisse des dépôts  
 par virement référence

Visa CDC :

DESIGNATION DE L'EMPLOYEUR :  
 Nom ou raison sociale : ..... Date de l'agrément ou du renouvellement.....  
 Domicile ou siège : .....  
 Téléphone du service comptable .....

Certifié exact,  
 A..... Le.....  
 CACHET ET SIGNATURE

Caisse des Dépôts et Consignations – Enfants du spectacle - 15, quai Anatole France 75356 PARIS 07 SP

<b>BTS MÉTIERS DE L'AUDIOVISUEL – Option gestion de la production</b>		<b>Session 2020</b>
<b>ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE, JURIDIQUE ET TECHNOLOGIE DES ÉQUIPEMENTS ET SUPPORTS – U3</b>	<b>MVEJTES</b>	<b>Page : 31/31</b>